



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

délais de paiement

Question écrite n° 128691

Texte de la question

M. Daniel Goldberg attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conclusions du rapport 2011 de l'observatoire national des délais de paiement. En effet, ce rapport montre pour l'année 2011 un allongement des délais de paiement alors que l'objectif de la loi de modernisation de l'économie était de les faire baisser. Dans le secteur des travaux publics, cet allongement fragilise des entreprises déjà confrontées au durcissement de l'octroi de lignes de crédit par les banques. Cet allongement des délais de paiement contribue à la dégradation de la trésorerie des entreprises et à la forte hausse de la part des entreprises ayant affiché un bilan en déficit. Dans le contexte de crise, le respect des délais de paiement est essentiel pour ne pas compromettre l'avenir des entreprises. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre afin de mieux faire respecter la loi et de soutenir les entreprises de travaux publics.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128691

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 février 2012, page 1472

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)